



**Salariés du privé - cadres et non cadres :
préservons nos retraites complémentaires**

**Salariés, en CDI ou précaires ; agents publics :
garanties collectives menacées**

**Rassemblement départemental le
Jeudi 13 décembre 2012 entre 12 h. et 14 h.
devant le MEDEF Val d'Oise – 7 Avenue de la Palette à CERGY.**

Négociation retraite complémentaire ARRCO-AGIRC : la CGT quitte la négociation

« *Une grande partie de l'effort doit porter sur les prestations* » est l'expression du patronat en présentant ses propositions :

- Gel des pensions pendant 3 ans ou une revalorisation de 1 point en dessous de l'inflation durant 5 ans soit une perte de pouvoir d'achat d'environ 6 %, pour une inflation moyenne de 2 % ;
- Durcissement des conditions d'accès aux pensions de réversion : pénalisation des conjoints survivants alors que le taux de pauvreté explose déjà chez les retraités ;
- Nouvelle ponction sur les retraites versées aux retraités n'ayant pas atteint l'âge d'annulation de la décote (65 ans puis 67 ans) : abattement de 10 % de l'AGFF

En clair, le patronat ambitionne une baisse supplémentaire de la pension.

Négociation « sécurisation des parcours professionnels » : le bras de fer continue

« *Modifier la durée du travail, la masse salariale et le maintien des effectifs en fonction de la conjoncture en accord avec les représentants des salariés ; limiter les recours en cas de plans sociaux ; plafonner les dommages et intérêts versés par les tribunaux aux personnes licenciées* » : ambitions affichées par le patronat. En clair, plus de précarité pour les salariés, une sécurisation des licenciements au lieu d'une sécurisation des salariés.

Parmi les mesures proposées par le patronat : flexibiliser le CDI (contrats de chantier, de mission, généralisation du CDI intermittent), dégressivité des allocations chômage, limitation des recours des salariés et plafonnements des condamnations par les Tribunaux en cas de licenciements, durcissement des conditions de mise en place d'institution représentative des personnels, assouplissement des conditions de licenciements.

En revanche, rien pour les salariés : principes du CDI remis en cause, groupe de travail pour les retraites complémentaires avec possibilité d'adhésion individuelle pour les chômeurs, groupe de travail sur l'accès au logement ou aux prêts bancaires, négociations de branche pour les salariés à temps partiel, pas de droits nouveaux pour les élus du personnel.

La CGT se refuse à ce marché de dupes.

Les exigences de la CGT :

- ♦ **Encadrer et limiter l'usage des contrats précaires ;**
- ♦ **Construire des droits attachés à la personne (et non dépendant de l'entreprise ou de l'administration) tout au long de sa vie professionnelle en activité ou privé d'emploi (revenu, protection sociale, formation, etc...)**
- ♦ **Améliorer l'information donnée aux élus du personnel et prendre en compte leurs propositions**
- ♦ **Créer un droit de suspension sur les décisions impactant l'emploi ;**
- ♦ **Organiser le maintien de l'emploi en cas de difficulté économique sans régression des droits des salariés.**

Nous ne sommes pas responsables de la crise, nous n'avons pas à en payer les conséquences ! Les moyens financiers existent pour garantir à chacune et chacun d'entre nous des conditions de travail et de vie dignes.

Après les banques, le patronat, notamment les grandes entreprises - groupes français et internationaux - reçoivent des milliards de fonds publics (exonération de cotisations, crédits d'impôts, etc...) au prétexte de préserver les emplois. Les 20 milliards de crédit d'impôts octroyés par le Gouvernement pourront être utilisés à l'investissement, à la création d'emploi ou à financer les dividendes des actionnaires !!!


Dans le même temps, les suppressions d'emplois se poursuivent.

Dans le même temps, la précarité s'étend touchant particulièrement les jeunes et les femmes, le chômage et la pauvreté explosent.

Suivez les négociations en direct

Après chaque séance de négociation, la CGT édite un bulletin avec les propositions du patronat, les positions des organisations syndicales (CGT-CFDT-CFE-CGC-CFTC) qui négocient et ses appréciations.

Bulletin disponible sur le site de l'Union départementale CGT du Val d'Oise :
www.cgt95.fr



Pour peser sur les négociations, faire entendre notre voix, les syndicats CGT du Val d'Oise organisent un rassemblement et une conférence de presse

le 13 décembre 2012 devant le Medef Val d'Oise.